



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Paris, le 05 mars 2020

**Direction générale
de l'enseignement
scolaire**

Service de l'instruction
publique et de l'action
pédagogique

Sous-direction
des savoirs fondamentaux
et des parcours scolaires

Affaire suivie par
Patrice Lemoine

DGESCO A1
N° 2020-0004

Le ministre de l'éducation nationale et de la
jeunesse

à

Mesdames les rectrices et messieurs les
recteurs d'académie

Mesdames et messieurs les inspecteurs
d'académie-directeurs académiques des
services de l'éducation nationale

Service de
l'accompagnement des
politiques éducatives

Sous-direction de
l'innovation, de la
formation et des
ressources

DGESCO C1

Affaire suivie par
Jean Hubac

Objet : Transformer dès la rentrée 2020 la formation continue des professeurs des écoles en français et en mathématiques

La formation continue des professeurs des écoles permet de renforcer les pratiques pédagogiques indispensables à la maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) par tous les élèves à la fin de l'école primaire. Or, l'enquête TALIS 2018 montre combien les professeurs jugent la formation continue offerte encore trop théorique.

Depuis deux ans et demi, la priorité donnée à l'école primaire s'est notamment manifestée par une attention particulière à la formation des maîtres. Les 18h d'animation pédagogique obligatoires ont été recentrées sur le français et les mathématiques. Afin d'accompagner ces formations, des ressources nationales sont mises à la disposition des formateurs et des professeurs. Le plan « mathématiques », qui a commencé à se déployer, a montré que des formations concrètes, au plus près des pratiques de classe, répondaient aux attentes des professeurs des écoles.

C'est pourquoi le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse a souhaité que nous nous inspirions de cette expérimentation pour construire une nouvelle logique de formation en mathématiques et en français à l'échelle du territoire. Dans cette perspective, le séminaire des inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'éducation nationale (IA-DASEN) du 3 février dernier a été l'occasion de présenter un modèle de formation qui permet d'offrir à tous les professeurs des écoles 5 jours de formation en mathématiques et 5 jours en français, tous les six ans.

Pour vous aider à mettre en place ce nouveau modèle de formation, le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse a missionné auprès du directeur général de l'enseignement scolaire les inspecteurs généraux Charles Torossian pour les mathématiques, Marie Mégard et David Bauduin pour le français.

À partir de la rentrée 2020, en fonction de vos moyens de remplacement, de vos ressources humaines de formation et de votre budget de frais de déplacement, je vous demande de mettre en place ce dispositif de formation dont vous trouverez un exemple d'organisation dans l'annexe n°1.

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

.../...

Pour l'essentiel, il s'agit de :

- mettre en place des formations par groupes de 6 à 8 professeurs appelés constellations. Ces professeurs seront rassemblés autour d'enjeux qui leurs sont communs comme l'enseignement dans un niveau précis (CP) ou autour d'enjeux pédagogiques clairs (résolution de problème au cycle 3...);
- centrer la priorité sur l'enseignement du français (lecture, écriture) et des mathématiques (calcul, résolution de problèmes...) avec des temps d'observation en classe et des temps d'échanges entre pairs ;
- confier l'accompagnement des constellations aux conseillers pédagogiques de circonscription (CPC) (en en dédiant un aux mathématiques, un autre au français), éventuellement aux référents mathématiques de circonscription (RMC) déjà en place, sous la responsabilité de l'inspecteur de l'éducation nationale de chaque circonscription ;
- déployer une formation ambitieuse et volontariste des CPC, en particulier par une formation spécifique prise en charge pour partie au niveau national et pour partie au niveau académique, afin qu'ils acquièrent les fondements didactiques nécessaires à l'accompagnement renforcé en français et en mathématiques.

Cette modalité de formation implique de repenser les plans de formation départementaux. Un exemple de mise en œuvre est proposé en annexe 1.

Ce travail étant déjà largement engagé par certains IA-DASEN et leurs équipes, en particulier pour mettre en œuvre le plan mathématiques, il convient de poursuivre les dynamiques dans le sens défini ici, en accompagnant l'évolution organisationnelle et en prévoyant la formation continue *pluriannuelle* de tous les professeurs des écoles au français et aux mathématiques.

Le problème du temps de remplacement disponible peut trouver de nouvelles solutions dans la récente possibilité de rémunération de la formation offerte par le décret n° 2019-935 du 6 septembre 2019.

Je vous remercie de mobiliser vos équipes pour structurer progressivement des solutions adaptées à ces objectifs de transformation majeure de la formation et de l'accompagnement, en consultant largement les personnels et les organisations représentatives, et de me tenir informé des difficultés que vous rencontreriez pour les atteindre.

En tout état de cause, ces nouvelles modalités de formation doivent entrer en vigueur dès la rentrée scolaire 2020, en prévoyant, dans un premier temps, d'en faire bénéficier en 2020-2021, en français et en mathématiques, au moins 20 % des professeurs des écoles titulaires d'un poste devant élèves. Une montée en charge progressive doit permettre d'accompagner 100 % des professeurs des écoles périodiquement sur 6 ans selon ces modalités à compter de la rentrée 2021.

Pour le ministre et par délégation
le directeur général de l'enseignement scolaire



Edouard GEFFRAY